

Valoriser le carbone stocké par les haies bocagères



Avec plus de 50 000 km de haies, le département de la Manche est le plus bocager de France. Comment assurer leur préservation et leur valorisation ? C'est l'objet de cette expérimentation menée par un groupe d'agriculteurs avec l'appui de la Chambre d'agriculture et du Département de la Manche. L'objectif : valoriser économiquement les services rendus par le bocage, notamment par la séquestration de carbone. Inspirée du projet Carbocage, cette démarche associe les agriculteurs, les collectivités et les entreprises dans un projet gagnant-gagnant.

Un projet partenarial

Le GIEE “ Développer des exploitations agricoles à énergie positive ”

- 9 exploitations agricoles engagées dans un projet collectif sur l'évolution de leurs pratiques sur le plan énergétique
- Sur les territoires des communautés de communes Côte Ouest Centre Manche et de Coutances Mer et Bocage
- Porté par le Comité Régional de Développement Agricole (CRDA) du Bocage



Jean-François LAURENT, agriculteur à Saint-Martin d'Aubigny, Président du GIEE

Notre idée était de contractualiser le carbone de nos haies avec des entreprises et collectivités locales. Le Conseil départemental de la Manche est venu naturellement. Avec l'aide de la Chambre d'agriculture, nous proposons un cadre, un contrat type pour que d'autres partenaires suivent ce modèle.

La Chambre d'agriculture et le Conseil départemental de la Manche aux côtés des agriculteurs



Benoit HULMER, agriculteur à Hauteville la Guichard, élu à la Chambre d'agriculture en charge du boisement

Depuis plus de 40 ans, la Chambre d'agriculture accompagne les agriculteurs dans la gestion durable des haies et leurs plantations. Elle est également incontournable et reconnue pour accompagner les groupes. Grâce à ce recul et à l'expertise des conseillers, la Chambre d'agriculture a pu accompagner le GIEE dans la réalisation de son projet. L'objectif est de dupliquer et essaimer cette expérience en associant d'autres acteurs du territoire : collectivités territoriales, entreprises.

Françoise LEROSIGNOL, conseillère départementale en charge du développement territorial durable, de la préservation du bocage et du parc naturel régional

Le Département de la Manche accompagne les exploitations agricoles dans l'entretien, le maintien et la plantation des haies bocagères. Cette expérimentation est l'occasion de montrer la voie sur les dispositifs qui peuvent être mis en œuvre par d'autres collectivités ou entreprises, pour compenser leur impact carbone dans le cadre de leur politique RSE (Responsabilité Sociétale et Environnementale) en valorisant économiquement l'entretien durable des haies.



Les étapes de la démarche

1 • Le partage du projet avec le GIEE et les partenaires



Catherine BRUNEL, animatrice du GIEE

En 2018, le GIEE " Développer des exploitations agricoles à énergie positive " a été créé par des agriculteurs qui souhaitent travailler sur les économies d'énergie, la production d'énergies renouvelables et le stockage du carbone. Le groupe s'est informé sur les opportunités que pouvait offrir un marché local du carbone. Il a recherché des partenaires et des acheteurs. Le Département de la Manche a répondu à cet appel en 2019 et nous avons construit ensemble un cadre d'intervention et une convention. De nouvelles animations et formations seront nécessaires pour respecter les engagements et faire vivre la convention signée par les agriculteurs dans le temps.

2 • Méthodes et formation

Présentation des méthodes et projets en cours (Plan de Gestion Durable des Haies, Carbocage)

Formation des agriculteurs à la gestion durable des haies

3 • Réalisation des Plans de Gestion Durable des Haies et évaluation du carbone additionnel



Stéphane PESTEL, Conseiller gestion du bocage à la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture a évalué le carbone séquestré par les haies à partir de l'outil Plans de Gestion Durable des Haies, en s'appuyant sur les références du projet Carbocage. Les plans de gestion ont été réalisés pour une période de 15 ans, à l'échelle des exploitations concernées. Cet outil permet aux agriculteurs de mieux connaître le potentiel de leurs haies. Ils peuvent s'appuyer sur la planification des travaux d'amélioration (plantation, taille, clôture...) et des opérations de récolte du bois pour gérer durablement leur maillage bocager.

4 • Recherche des dispositifs de contractualisation et engagements du contrat

Céline HERVÉ, Chargée de mission énergie Conseil départemental de la Manche

La solution juridique retenue par le Département de la Manche a été une convention bipartite entre les exploitants agricoles et le Département. En se basant sur les travaux menés par Carbocage, des réunions ont permis de définir d'une part les engagements du contrat, notamment sur la réalisation d'un Plans de Gestion Durable des Haies, le maintien et l'entretien des haies, d'autre part, la compensation financière du Département, déterminée en fonction du potentiel de séquestration du carbone des haies, de la durée du contrat, du linéaire retenu et enfin du prix du carbone négocié entre les parties.



5 • Signature des contrats entre le Conseil départemental et les agriculteurs volontaires



Parmi les membres du GIEE, 7 exploitations se sont engagées dans la démarche de séquestration du carbone par les haies bocagères.

François RIHOUE, agriculteur à Périers, membre du GIEE

Depuis quelques années, je produis des copeaux de bois qui sont utilisés pour alimenter la chaudière à bois du collège voisin. La convention signée avec le Conseil départemental contribuera à maintenir les haies de mon exploitation en parallèle de la valorisation en bois plaquettes.

Des résultats prometteurs



- **7 exploitations du GIEE ont contractualisé** avec le Conseil départemental de la Manche, ce qui permet de compenser une partie de ses émissions de carbone à partir des haies bocagères.
- **65 km de haies engagées** sur 10 ans soit 1950 tonnes de carbone additionnel séquestré.
- **La tonne de carbone valorisée à 80 €/tonne**, soit en moyenne 240 € par an et par kilomètre de haie contractualisée.

Une démarche gagnant-gagnant

Pour les agriculteurs



- Valorisation économique des services rendus par les haies pour le territoire, contribuant à leur maintien.
- Amortissement partiel des frais d'entretien des haies par le financement de crédits carbone par des entreprises et/ou collectivités.
- Reconnaissance du rôle des agriculteurs dans la gestion durable des haies et la séquestration carbone.

Pour les entreprises/collectivités

- Compensation partielle des émissions de GES de l'entreprise/la collectivité via un marché local et volontaire de la compensation carbone.
- Valorisation de l'image de l'entreprise/la collectivité par sa contribution à un projet environnemental de proximité.
- Participation au maintien des haies du territoire par un levier complémentaire aux débouchés existants (bois-énergie, paillage...).



Un marché local et volontaire du carbone sur votre territoire

LABEL BAS CARBONE

L'expérimentation a laissé la place au déploiement par la Chambre d'agriculture de démarches "Carbocage" dans les départements normands s'appuyant sur la méthode haies labellisée au label bas carbone du Ministère.

L'objectif est de faire émerger des marchés locaux et volontaires du carbone séquestré par les haies sur le territoire normand. Contactez la Chambre d'agriculture !

Contacts

Chambre régionale d'agriculture de Normandie

- Stéphane PESTEL - Conseiller gestion du bocage - Référent régional haie et carbone - 02 33 06 45 19 - stephane.pestel@normandie.chambagri.fr
- Catherine BRUNEL - Animatrice du GIEE " Développer des exploitations agricoles à énergie positive " - 02 33 19 02 61 - catherine.brunel@normandie.chambagri.fr

Département de la Manche

- Céline HERVÉ - Chargée de mission énergies - 02 33 05 94 97 - celine.herve@manche.fr